

CHÂTEAU DE CRESSÉ BOURG-CHARENTE (16)

EHPAD - RENAISSANCE

LA RÉGION : NOUVELLE-AQUITAINE

La Nouvelle-Aquitaine est une région administrative française.

Avec 6 millions d'habitants en 2017, elle est la 4ème région la plus peuplée de France. Elle compte plus d'1,8 millions de retraités, soit 30 % de la population, ce qui est supérieur à la moyenne nationale (26 %).

En 2019, la région totalisait 71.4 mille places d'Ehpad soit 1 pour 25 personnes âgées de plus de 60 ans. Le taux d'équipement (nombre de places disponibles) pour 1000 personnes de plus de 75 ans est de 146.

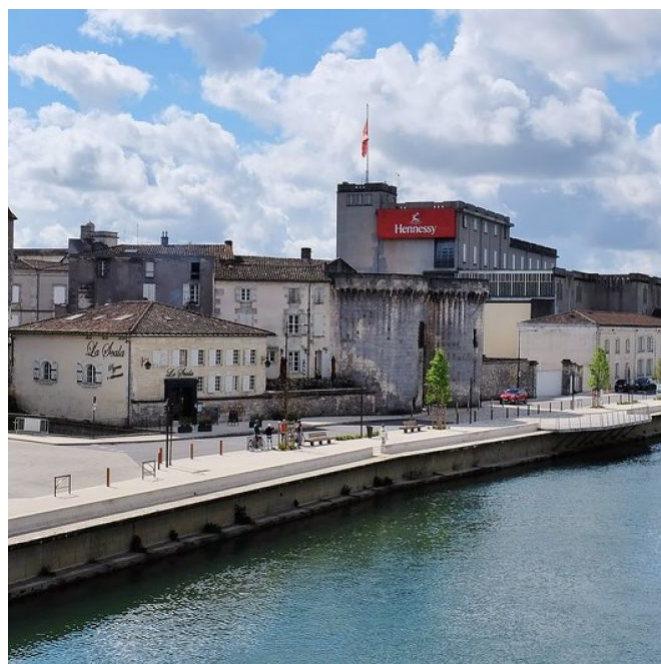


LA VILLE : BOURG-CHARENTE

Bourg-Charente est une commune du Sud-Ouest de la France située dans le département de la Charente (région Nouvelle-Aquitaine).

Située sur l'axe Cognac-Angoulême, la commune est bien desservie par les voies de communication et présente, en ce sens, un lieu attractif. La voie ferroviaire Angoulême-Royan traverse également la commune.

En 2018, la commune comptait 897 habitants en augmentation de 8,6 % par rapport à 2013.





RÉSIDENCE "CHÂTEAU DE CRESSÉ "

Le Château de Cressé accueille des résidents depuis plus de 30 ans. En 1988 c'était une maison de retraite. En 2003 l'établissement est devenu EHPAD. Puis étendu et complètement rénové entre 2010 et 2019.

Il a une capacité d'accueil de 79 lits (dont 12 en unité Alzheimer) + 17 lits EHPA.

Noté 8/10 par le site MDRS.fr (en 2016 avant les travaux de rénovation + extension).



SITUATION

**Rue de Jarnac
16200 Bourg-Charente**

A proximité :

- Au cœur d'un parc de 25 hectares clos et bordé d'une rivière
- Cognac à 10 km
- Angoulême à 30 km
- Saintes à 35 km

La résidence est desservie par :

- Gare TER de Jarnac à 2 km
- Nationale N141 à 2,6 km

